

294 MŒURS DES SAUVAGES
aussi étroitement serrez que ceux du sang &
de la nature , & ne peuvent être dissous qu'à
moins que l'un d'eux s'en rendant indigne
par des lâchetez qui deshonoreroient son
ami , l'obligeât à renoncer à son alliance , ain-
si que quelques Missionnaires m'ont dit en
avoir vu des exemples Les parents sont les
premiers à les former , & à en respecter les
droits ; elles sont honorables dans leur choix ,
étant fondées sur un mérite mutuel à leur
façon , sur la conformité des mœurs , & sur
des qualités propres à exciter l'émulation ,
laquelle fait souhaiter à un chacun d'être ami
de ceux qui sont les plus considérés , & qui
meritent mieux de l'être.

Ces amitiés s'achètent par des présens ,
que l'ami fait à celui qu'il veut avoir pour
ami ; elles s'entretiennent par des marques
mutuelles de bienveillance ; ils deviennent
Compagnons de chasse , de guerre , & de
fortune ; ils ont droit de nourriture & d'en-
tretien dans la Cabane l'un de l'autre. Le
compliment le plus affectueux que puisse
faire l'ami à son ami , c'est de lui donner ce
nom d'Ami : enfin ces amitiés vieillissent
avec eux , & elles sont si bien cimentées qu'il
s'y rencontre souvent de l'héroïsme , comme
entre les Orestes & les Pylades.

Le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un
Sauvage , au sujet de ces amitiés , qu'ils
avoient fait souvent entr'eux cette remarque ,
que lorsqu'on brûloit un Esclave , on pou-
voit regarder comme un préfage assuré , que
celui que l'Esclave nommoit dans sa chanson
de mort , seroit bien-tôt pris lui-même , &
auroit le même sort. Ce Pere faisoit ensuite
cette réflexion. Quand bien même le préfa-
ge seroit suivi de l'évenement , il n'y auroit